



LOISIRS CREATIFS 2017 - 2018



☎ 05 46 94 08 17

Renseignements et inscriptions

Centre Socioculturel de Pons
44 avenue Gambetta - BP40051 - 17800 PONS

✉ accueil@cspns.com

www.cspns.com

PLANNING ET TARIFS

ACTIVITÉS	TARIFS		JOURS	HEURE	DUREE	LIEU
	TRIM	AN				
LES CREATIVES	60 €	160 €	Jedi	14 h	3h	Centre Social
COUTURE CRÉATIVE (Débutant)	60 €	160 €	Vendredi	14 h	3h	
ATELIER CREA-BIJOU)	60€	160 €	Lundi	9 h 30	2 h	
ATELIER RECYCLERIE ARTISTIQUE	60€	160€	Mercredi	9 h	3 h	Moulin de la Tour

L'animatrice en loisirs créatifs vous propose de vous accompagner pour réaliser vos projets et concrétiser vos envies au cours des ateliers « Les Créatives ». Elle vous guidera dans la réalisation de petits projets, et vous apprendra des techniques de couture différentes au cours des ateliers 'Couture Créative ».

L'atelier « Recyclerie Artistique » vous permettra de réaliser des projets à partir de matériaux insolites de récupération.

Vous apprendrez à créer des bijoux personnalisés au cours de l'atelier « Créa-Bijoux ».

Toute inscription est définitive pour l'année.

**Adhésion 2018 au Centre Socioculturel de Pons :
12 € (adulte).**

NOUVEAUTE : l'adhésion 2018 au CSP est désormais basée sur l'année civile.
Règlement de l'adhésion par chèque séparé à l'ordre de CSP et débité en janvier 2018.
Les règlements par chèque sont libellés à l'ordre du CSP.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2017 – 2018 Activités du Centre Socioculturel de Pons

ACTIVITE CHOISIE :

Renseignements:

Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal Ville :

☎ Domicile : ☎ Portable :

Mail : (lisible, en majuscule).....

Date de naissance Sexe : F M

Je soussigné(e)

Autorisation de prise d'images oui non

Autorisation de diffusion d'images oui non

Fait à Pons le Signature

NOUVEAUTE : l'adhésion 2018 au CSP est désormais basée sur l'année civile.
Règlement de l'adhésion par chèque séparé à l'ordre de CSP et débité en janvier 2017.
Les règlements par chèques sont libellés à l'ordre de CSP.

Cadre réservé au CS PONS :

Adhésion 2018 : 12€ adulte 6€ (enfant -16ans) réglée le

Montant Activité Trimestre Année : réglé le

Règlement : Esp. Chq. N° le

Règlement : Esp. Chq. N° le

Règlement : Esp. Chq. N° le